

COMPTE-RENDU

Conseil d'établissement

MARDI 23 MAI 2022 À 18 H 30

Membres présents :

Nathalie Perreault, Vitmira, Johanne Landry, Lexe Valton, Sandra Chamakhi, Fabienne Groslier-Cauchy, Hugo Tobal, Marie-Ève Cadieux, Annie Coulombe.

Membres absents :

Mme Zanlonghi.

18h30	1. Ouverture de la rencontre à 18 h 35 Membres présents : Hugo Tobal, Nathalie Perreault, Annie Coulombe, Lexe Valton, Vitmira Murataj, Fabienne Groslier-Cauchy, Sandra Chamakhi, Johanne Landry.
18h31	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Proposé par Lexe Valton et appuyé par Vitmira Murataj
18h32	3. Adoption du compte-rendu du 4 avril 2023 Adoption avec corrections par Annie Coulombe et appuyé par Nathalie Perrault
	4. Suivi au compte-rendu du 4 avril 2023 Règlementation du service de garde 23-24 Le document est approuvé dans son ensemble. Il est particulièrement spécifié que le conseil d'établissement approuve les frais de garde des élèves sporadiques. Proposé par Lexe Valton et appuyé par Hugo Tobal
18h33	5. Période réservée au public (aucune question) Aucun public.
18h34	6. Sujets d'approbation <ul style="list-style-type: none">a. Sorties éducatives : Sortie pour les deuxièmes années au Musée Armand Frappier le 19 juin 2023 9h à 12h45. Activité scientifique financée par une École montréalaise pour tous. Approuvée par Hugo Tobal, secondé par Annie Coulombe.b. Code de vie 2023-2024 : Le code de vie reste le même que l'année dernière. La direction fait la lecture de la version longue. Approuvé par Hugo Tobal, secondé par Marie-Ève Cadieuxc. Fournitures scolaires 2023-2024 (Résolution 004) Madame Groslier-Cauchy, nous explique en détails le tableau des frais scolaires pour l'année 2023-2024 pour chaque niveau.
	<p>Résolution 004 <i>Il est résolu d'approuver pour l'année scolaire 2023-2024, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution des parents sera exigée telles que présentées par la direction.</i> Approuvé par Lexe Valton, secondé par Marie-Ève Cadieux</p>
18h54	7. Sujets d'information <ul style="list-style-type: none">a. Calendrier scolaire 2023-2024 : L'assemblée générale reste distincte de la rencontre des parents. Version finale du calendrier sera affichée sur le site de l'école avant la rentrée des classes.b. Organisation scolaire 2023-2024 : Une classe de maternelle s'ajoute.c. Présentation des faits saillants des rapports sur le climat scolaire, la sécurité et le bien-être des élèves à l'école : Nous passons en revue le document de climat scolaire. L'école apportera de nouvelles pistes d'interventions 2023-2024.
19h30	8. Sujets de d'adoption Plan de lutte – Évaluation 2022-2023 (Résolution 005) Madame Groslier-Cauchy, nous fait la lecture de l'évaluation des résultats du plan de lutte et ce que nous avons mis en place
19h50	

en 2022-2023.

Résolution 005

Il est résolu d'adopter l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école tel que déposé.

Proposé par Nathalie Perreault et secondé par Johanne Landry.

9. Consultation

- a. Demande de résolution de transfert du fonds 4 au fonds 9 pour assumer toutes les dépenses reliées aux frais payés par les parents (fournitures scolaires et autres activités éducatives : projet métro, prix concours écriture OPP, etc.) pour l'année scolaire 2022-2023. (Résolution 006) :

Résolution 006

Il est résolu de transférer du fonds 4 au fonds 9 les sommes nécessaires pour assumer toutes les dépenses reliées aux frais payés au fonds 9, entre autres pour l'achat des vélos et du cabanon ainsi que toutes les dépenses reliées au projet vélo, l'album des finissants et les diplômes, les dépenses du Projet Métro, les prix du concours d'écriture, etc. pour l'année scolaire 2022-2023.

Proposé par Johanne Landry, secondé par Lexe Valton.

- b. Critères de sélection du directeur d'école :
La direction dépose les critères de sélection de l'année scolaire précédente. Les membres du conseil d'établissement vont se sur ses critères de sélection et revenir avec une proposition au prochain CE.

20h20

10. Délégation

- a. Direction d'école – 878 \$ pour le Répar-o-thon. Des camps sportifs seront payés par l'école avec ce montant. Merci aux parents bénévoles. Beau mois de mai.
- b. Représentant(e) des enseignants : Annie Coulombe nous rappelle de venir au spectacle de danse demain à 17 h 30.
- c. OPP (Mme Valton)
 - i. Concours d'écriture : de plus amples informations suivront sous peu
- d. Représentant du service de garde (Mme Nathalie Perrault)
 - i. Ouverture juin 2023 : 23 juin 2023 – Le service de garde sera fermé les 26 et 27 juin 2023 par manque d'inscriptions.
 - ii. Ouverture aout 2024 : 28 aout 2023 - Le service de garde sera fermé les 23, 24 et 25 aout 2023 par manque d'inscriptions.
 - iii. Journée pédagogique du 13 juin 2023 : Sortie au cavalier Maxime, inscriptions à partir du 23 mai jusqu'au 1 juin.
 - iv. Journées pédagogiques 2023-2024 : Nathalie nous remet la programmation des journées pédagogiques 2023-2024 avec les couts des sorties. Changement pour la journée du 15 au 26 janvier dans le but que l'OPP puisse faire l'activité de la sécurité routière. Approuvé par Marie-Ève Cadieux, secondé Vitmira Murataj.
 - v. Traiteur 2023-2024 : Le CÉ choisit de reconduire le contrat avec le traiteur le Doral pour l'année scolaire 2023-2024.
Approuvé par Lexe Valton, secondé par Marie-Ève Cadieux.
- e. Délégué du comité de parents (M. Tobal) :
M.Tobal nous informe que la dernière rencontre a permis de finaliser la liste des membres du CA.

f. Trésorerie

- i. Budget de fonctionnement du CÉ : Avec le budget du fonctionnement du CE, nous avons choisi de faire venir un traiteur lors de notre dernier CE le 6 juin.

g. Président : Merci beaucoup !

20h30

11. Varia – pas de points varia.

20h30

Levée de la rencontre à 20h24

Signature du Président du CÉ
Me. Hugo Tobal

Signature de la direction
Mme Fabienne Groslier-Cauchy

